



PROJET C

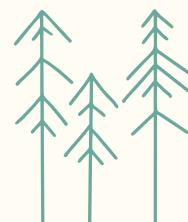
Accompagnement et soutien
Hépatite C



GUIDE DU BÉNÉVOLE

TABLE DES MATIÈRES

- **1. Mot de bienvenue** 3
- **2. Organisme** 4
 - 2.1 Mission 4
 - 2.2 Valeurs 4
 - 2.3 Vision 4
 - 2.4 Approches 5
 - 2.5 Historique 6
 - 2.6 L’Action Communautaire Autonome (ACA) 6
 - 2.7 Structure de l’organisme 7
 - 2.8 Équipe 8
 - 2.9 Services 9
 - 2.10 Informations utiles 11
 - Heures d’ouverture 11
 - Coordonnées importantes 11
- **3. Informations de base VIH et hépatite C (VHC)** 12
 - 3.1 Population 12
 - 3.2 La transmission 13
 - 3.3 Dépistage 14
 - 3.4 Indéetectable = Intransmissible (VIH) 14
 - 3.5 Traitement de l’hépatite C 15
 - 3.6 Vocabulaire à privilégier 16
 - 3.7 Formation VIH/VHC offerte aux bénévoles 16
- **4. Le bénévole au sein de l’organisme** 17
 - 4.1 Rôle du bénévole 17
 - 4.2 Types de bénévolat 18
 - Transporteurs 18
 - Animation d’activités 19
 - Aide administrative 19
 - Conseil d’administration 20
 - 4.3 Gestion des bénévoles 20
 - 4.4 Les bénévoles comme soutien à l’intervention 21
 - Formations possibles 21
 - 4.5 Vie associative 22
 - 4.6 Attentes de l’organisme 22
- **5. Présentation des codes, politiques et vérifications internes** 23
 - 5.1 Code d’éthique 23
 - 5.3 Politique de Confidentialité 24
 - Confidentialité du statut sérologique 24
 - 5.2 Code de vie 25
 - 5.4 Politique de prévention de la violence et du harcèlement au travail 26
 - 5.5 Politique de transport 26
 - 5.6 Vérification des antécédents judiciaires 26
- **6. Procédure de remboursement des frais** 27
- **7. Remerciement** 28
- **8. Engagement du bénévole conducteur** 29



MOT DE BIENVENUE

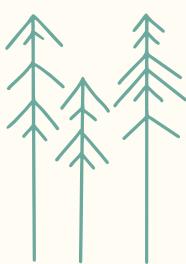
Chers nouveaux bénévoles,

Bienvenue au sein de notre organisme! Nous tenons à vous exprimer toute notre gratitude pour votre engagement. Grâce à votre générosité et votre dévouement, vous faites une réelle différence dans la vie de nos membres. Votre contribution est précieuse, et nous sommes heureux de vous compter parmi nous. Ce guide a été conçu pour vous accompagner tout au long de votre parcours avec nous. Il vous apportera les informations nécessaires pour faciliter votre intégration et vous aider à trouver votre place au sein de notre équipe. Nous espérons qu'il répondra à toutes vos questions et vous offrira les outils pour vivre une expérience enrichissante et épanouissante au sein de notre organisme. Merci encore pour votre implication et au plaisir de collaborer avec vous!

Cordialement,



L'équipe de la Réplique



MISSION

L'organisme a été créé par et pour des personnes vivant avec le VIH en 2004 en réponse à un besoin d'accès à un milieu de vie sécuritaire et inclusif afin de briser l'isolement, de combattre les préjugés et la stigmatisation. Depuis, nous poursuivons notre mission, celle d'offrir soutien et accompagnement aux personnes vivant avec le VIH ou l'hépatite C dès l'annonce du diagnostic afin de conserver et d'améliorer une saine qualité de vie. Pour ce faire, nous faisons la promotion de la santé globale et la réduction des méfaits.



VISION

Démocratisation de la santé
Accessibilité, observance et adhérence.

Pouvoir d'action
Conscience, responsabilisation et empowerment.

Justice sociale
Dignité, équité sociale et juridique.



VALEURS

Confidentialité :
Intégrité, discréetion et obligation.

La confidentialité guide chacune de nos actions et est au centre des préoccupations de l'organisme, notamment en ce qui concerne la protection du statut sérologique.

Respect :
Ouverture, non-jugement et humanisme.

La personne est perçue et acceptée dans son ensemble.

Accueil :
Empathie, écoute et soutien.

L'organisme a à cœur d'être un lieu sécuritaire et inclusif où chacun se sent considéré.

Engagement :
Coopération, solidarité, communautaire.

L'engagement social de l'organisme se traduit par nos actions au sein de la communauté, notamment par le biais de concertations, de représentations et de collaborations.

DES APPROCHES ANCRÉES DANS NOTRE MISSION ET NOS SERVICES POUR ACCOMPAGNER LES MEMBRES

APPROCHE GIPA

De l'acronyme anglais « Greater Involvement of People living with HIV/AIDS », l'approche GIPA vise à garantir l'exercice de leurs droits et responsabilités y compris leur droit à l'autodétermination et à la participation aux processus de décision qui affectent leur propre vie.

APPROCHE DE RÉDUCTION DES MÉFAITS

Il s'agit d'une approche qui vise à appliquer des stratégies d'interventions visant à atténuer les répercussions négatives et les préjudices associés.

APPROCHE DE PROXIMITÉ

Cette approche regroupe l'ensemble des pratiques d'intervention s'effectuant dans les milieux de vie et visant à outiller la personne pour qu'elle reprenne le contrôle sur sa vie.

APPROCHE SYSTÉMIQUE

Cette approche considère les intentions de l'individu, celles des autres et du système dans lequel il évolue. Une évaluation globale est nécessaire pour offrir de meilleurs services.



HISTORIQUE

La Réplique Estrie (anciennement l'A.R.C.H.E. de l'Estrie) est un organisme communautaire sans but lucratif reconnu en 2004, par des personnes vivant avec le VIH pour offrir soutien, accueil et accompagnement à ces derniers. Les personnes vivant avec l'hépatite C se sont ajoutées à la population rejointe par l'organisme en 2016.

Reconnu par la Société canadienne du Sida et membre de la COCQ-SIDA, cet organisme d'action communautaire autonome actif et engagé dans sa communauté, travaille en collaboration avec plusieurs partenaires du milieu communautaire, institutionnel, scolaire et privé de l'Estrie pour promouvoir la santé globale dans le but de combattre les préjugés, la stigmatisation et briser l'isolement.

L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME (ACA)



La Réplique Estrie est un organisme d'action communautaire autonome.

Qu'est-ce que l'action communautaire autonome ?

L'action des citoyens et citoyennes d'une communauté qui, face à une problématique sociale, décident de s'associer, de s'organiser et d'agir sur le milieu.

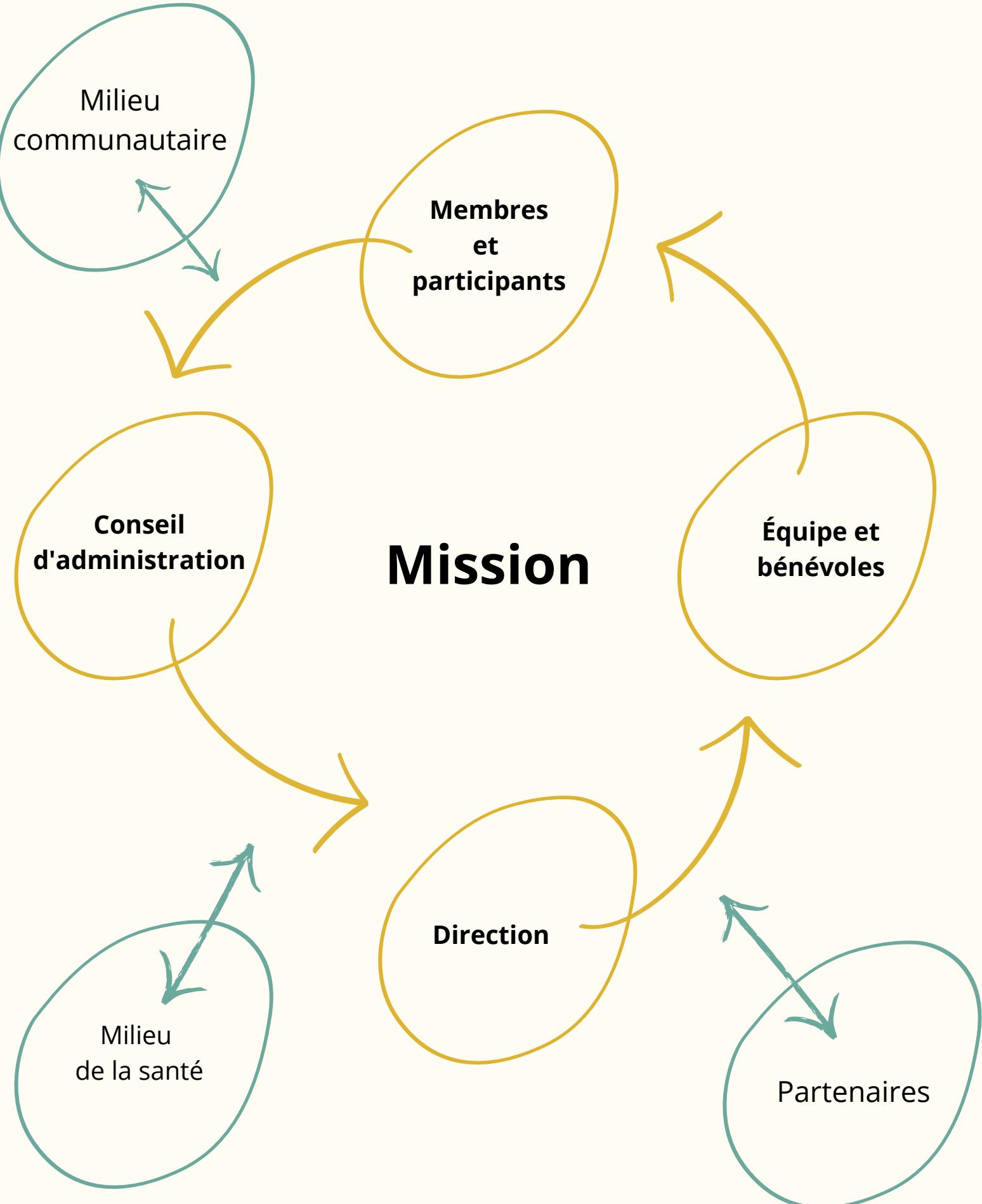
Les organismes d'ACA sont créés et administrés par et pour les gens de la communauté. Leur action est indépendante des réseaux publics.

L'ACA est une action qui a une visée de transformation sociale, pour une plus grande justice sociale, pour le progrès social :

- Aider les gens à améliorer leurs conditions de vie, à défendre leurs droits et à combattre les discriminations et les injustices.
- Offrir un lieu de participation citoyenne pour donner une voix à ceux et à celles qui sont généralement exclu-e-s du débat public.

Contribuer à l'amélioration des lois et des politiques publiques.¹

¹. CAB DE SAINT-HUBERT (2021). GUIDE DU BÉNÉVOLE. (EN LIGNE) [HTTPS://WWW.CAB-SAINT-HUBERT.ORG/CLIENT_FILE/UPLOAD/GUIDE_DU_BENEVOLE_FINAL.PDF](https://www.cab-saint-hubert.org/client_file/upload/guide_du_benevole_final.pdf) (PAGE CONSULTÉE LE 2024-08-20)



**Valérie Samson**

Directrice

Responsable des renseignements personnels

direction@repliqueestrie.org

(819) 348-2670 poste : 223

Cellulaire : (819) 679-8224 (urgence seulement)

()

**Chantal Alié**

Intervenante VIH

intervention@repliqueestrie.org

(819) 348-2670 poste 225

**Michèle Provencher**

Intervenante VIH

intervention@repliqueestrie.org

(819) 348-2670 poste 227

**Katherine Dumont**

Intervenante Projet C

intervention@projetc.org

Cellulaire : (873) 200-5707

(819) 348-2670 poste 226

**Ariane Mitchell-Crête**

Adjointe administrative,

Agente soutien à l'intervention

Responsable des bénévoles

administration@repliqueestrie.org

(819) 348-2670 poste 222

Plus qu'un organisme communautaire, nous sommes un milieu de vie pour nos membres. Guidés par une vision commune, l'équipe et les bénévoles de l'organisme ont à cœur de soutenir et accompagner les membres pour combattre la stigmatisation, les préjugés et briser l'isolement. Par notre offre de service, nous souhaitons contribuer au maintien et à l'amélioration de saines conditions de vie favorisant l'adhésion aux traitements.

Les services offerts :



TRANSPORT ET ACCOMPAGNEMENT À DES RENDEZ-VOUS MÉDICAUX

Soutien dans les démarches de suivis médicaux. Transport gratuit et service d'accompagnement pour les rendez-vous.



INTERVENTION PSYCHOSOCIALE INDIVIDUELLE

Nous soutenons, informons, sensibilisons et référençons au besoin vers les ressources appropriées à travers des rencontres individuelles.



MILIEU DE VIE

Nous mettons, à disposition, un centre de jour sécuritaire et confidentiel favorisant le ressourcement, les rencontres et le partage.



SENSIBILISATION ET FORMATION

Nous démystifions, informons et sensibilisons les différents milieux estriens sur les réalités des personnes vivant avec le VIH et des personnes vivant avec l'hépatite C.



ÉDUCATION POPULAIRE

Au cœur de nos pratiques, l'éducation populaire nous permet de démocratiser les cadres d'apprentissage traditionnels et de permettre aux individus qui le souhaitent de se forger une opinion sur la société et sur les façons d'agir individuellement et collectivement dans le monde qui les entoure.

**DÉFENSE DE DROITS**

Nous informons et accompagnons les membres dans la défense de leurs droits.

**DISTRIBUTION DU MATERIEL DE PRÉVENTION**

Nous fournissons gratuitement du matériel de consommation stérile afin d'éviter les risques de transmission. Nous pouvons également fournir des autotests VIH et de la Naloxone.

**SOUTIEN AUX PROCHES**

Nous offrons un service de soutien aux proches des personnes vivant avec le VIH et des personnes vivant avec l'hépatite C via des rencontres ou des discussions téléphoniques avec l'équipe d'intervention.

**PROJET C**

Par la mise en place du Projet C, nous désirons mettre de l'avant une réponse communautaire à l'accompagnement et au soutien des personnes vivant avec l'hépatite C. Le projet vise aussi à bonifier et à faciliter l'accès aux traitements et aux services par une collaboration étroite entre les ressources et les partenaires du milieu.

**PROJET PAIR AIDANT**

Le projet de jumelage avec un pair aidant favorise le mieux-être, démystifie le vécu des personnes vivant avec le VIH ou l'hépatite C, contribue à briser l'isolement et favorise la création de liens significatifs.

HEURES D'OUVERTUREHoraire régulière:

Lundi au vendredi
8h30 à 12h00 / 13h00 à 16h30

Horaire d'été:

Entre le férié de la fête nationale (24 juin) et celui de la fête du travail (début septembre) :

Lundi au jeudi
8h30 à 12h00 / 13h00 à 16h30
Vendredi
8h30 à 12h30

Temps des fêtes :

Nous sommes fermés 2 semaines durant cette période.

Fériés :

vendredi et lundi de Pâques
Fête des Patriotes
Fête nationale (24 juin)
Confédération (1er juillet)
Action de grâce
Fête du travail

**COORDONNÉES IMPORTANTES**Responsable des bénévoles

Ariane Mitchell-Crête
administration@repliqueestrie.org
(819) 348-2670 poste 222



Durant les heures d'ouverture : (819) 348-2670
Cellulaire du Projet C : (873) 200-5707

Pour urgence seulement, cellulaire de
Valérie (directrice) : (819) 679-8224



INFORMATIONS DE BASE VIH ET HÉPATITE C (VHC)

POPULATIONS

Qui peut contracter le VIH et l'hépatite C ?

Le VIH et l'hépatite C ne font pas de discrimination. Tout le monde est à risque de les contracter qu'il importe son âge, son sexe, son genre, son orientation sexuelle ou son origine ethnique. Il s'agit d'avoir un comportement à risque.

Qui sont les membres de la Réplique ?

Les membres de la Réplique Estrie ont des profils très éclectiques, ils ont entre autres en commun de vivre avec le VIH et/ou l'hépatite C.

Les personnes que vous aurez à accompagner lors de votre bénévolat ont chacun leur propre individualité et histoire. Il est important pour l'organisme que chacun soit vu dans son ensemble et non comme un diagnostic.

Nous priorisons la sécurité de nos bénévoles et de nos membres. Derrière chaque demande de bénévolat, une évaluation clinique est faite et nous sommes à l'écoute de vos limites concernant les enjeux de certaines populations pour effectuer les meilleurs jumelages possibles, n'hésitez pas à nous en parler.



INFORMATIONS DE BASE VIH ET HÉPATITE C (VHC)

LA TRANSMISSION

VIH

Le VIH se transmet exclusivement via cinq liquides biologiques.

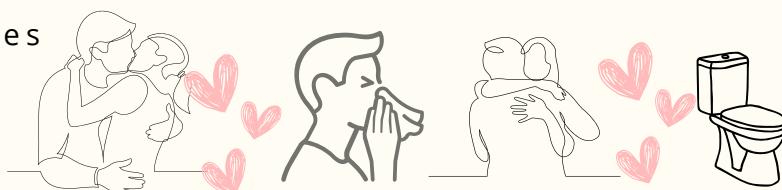
Liquides biologiques avec risque de transmission

- Sang
- Sperme (incluant le liquide pré-éjaculatoire)
- Sécrétions rectales
- Sécrétions vaginales
- Lait maternel



Liquide biologique sans risque de transmission

- Larmes
- Salive
- Sécrétions nasales
- Urine et selles
- Sueur



Hépatite C

Sang à sang

L'hépatite C est exclusivement transmise par le sang, ce qui signifie que le partage de matériel de consommation non stérile avec une autre personne peut conduire à la transmission du virus. Le risque persiste même lorsque le sang n'est pas visible, car le virus peut être présent sur des surfaces ou du matériel contaminé.



INFORMATIONS DE BASE VIH ET HÉPATITE C (VHC)

DÉPISTAGE

À l'heure actuelle, le seul moyen de confirmer si vous êtes porteur du VIH ou de l'hépatite C est de réaliser un dépistage sanguin en laboratoire, par le biais d'une prise de sang. La période fenêtre fait référence à l'intervalle de temps nécessaire entre la transmission potentielle du virus et le moment où le dépistage peut fournir un résultat fiable. Pour le VIH et l'hépatite C, la période fenêtre est d'environ 3 mois.

Possibilité d'avoir un pronostic avec un test rapide au VHC ou autotest du VIH. Toutefois, une prise de sang est nécessaire après ces tests, s'ils sont positifs.



INDÉTECTABLE = INTRANSMISSIBLE (VIH)



À l'heure actuelle, aucun traitement ne peut éliminer le virus du VIH. Cependant, lorsqu'un traitement antirétroviral est initié sous la supervision médicale, la charge virale (c'est-à-dire la quantité de virus présente dans les fluides biologiques) peut devenir indetectable. Ce traitement élimine la possibilité de transmettre le VIH à d'autres personnes. À la Réplique, nous accompagnons les membres pour une bonne adhésion au traitement et nous croyons qu'il est important de prendre soin de sa santé physique et émotionnelle pour bien vivre avec le VIH, de façon la plus sereine possible.

Spécificité des membres volet VIH : Ils peuvent être membre dès l'annonce du diagnostic jusqu'à la fin de vie.

INFORMATIONS DE BASE VIH ET HÉPATITE C (VHC)

TRAITEMENT DE L'HÉPATITE C

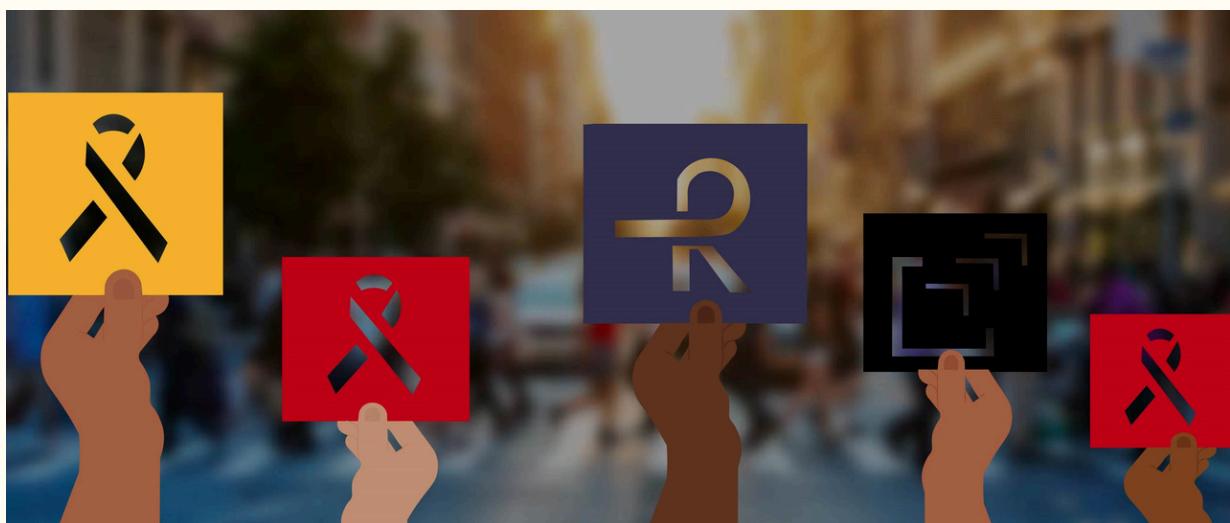
Il existe des traitements hautement efficaces qui guérissent plus de 95 % des cas d'hépatite C. La guérison de l'hépatite C prévient toute lésion du foie additionnelle causée par le virus de l'hépatite C et empêche la progression vers la phase terminale de l'insuffisance hépatique.

Le traitement consiste généralement à prendre des comprimés quotidiennement pendant 8 ou 12 semaines.

Spécificité des membres volet Projet C : Ils peuvent être membre dès l'annonce du diagnostic jusqu'à la prise de sang post traitement (3 mois après la fin du traitement) qui confirme la guérison

L'hépatite C
se guérit

PROJET C 
Accompagnement et soutien
Hépatite C



INFORMATIONS DE BASE VIH ET HÉPATITE C (VHC)

VOCABULAIRE À PRIVILÉGIER

- **VIH** et non SIDA
 - car le SIDA est "comme" la phase terminale de la maladie.
- On ne parle plus d'une personne infectée par le VIH ou atteinte du VIH, ni de sidéen/sidatique, on parle d'une **personne vivant avec le VIH**.
- Plutôt que de dire qu'une personne a "contaminé ou infecté quelqu'un", on dit que la personne a **transmis le VIH**
Une personne ne peut pas attraper le VIH, on dit plutôt qu'une personne a **contracté le virus**.

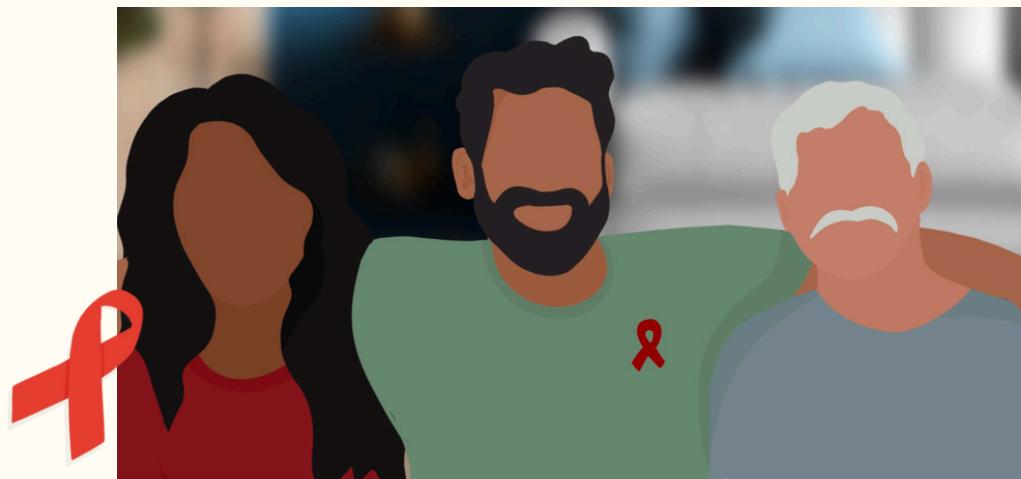
FORMATION VIH/VHC OFFERTE AUX BÉNÉVOLES

Nous offrons à chaque nouveau bénévole une formation VIH/VHC en début de parcours. Cette formation est sous forme de discussion/échange avec une intervenante.

Il est possible de demander ce type d'échange tout au long de votre partenariat avec l'organisme.

Si vous avez des questions ou désirez des informations/formations supplémentaires, il nous fera plaisir de vous les fournir et/ou d'explorer les formations extérieures possibles.

Notre porte est toujours ouverte, nous vous invitons à nous communiquer vos besoins en termes de formation !



LE BÉNÉVOLE AU SEIN DE L'ORGANISME

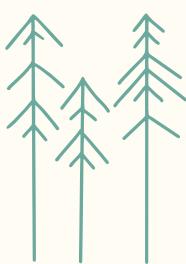
RÔLE DU BÉNÉVOLE

Pour la Réplique Estrie, l'implication bénévole est plus qu'un simple appui. Elle contribue activement au maintien de la mission de l'organisme et permet à l'équipe de veiller à la santé globale des membres.

Nous invitons les bénévoles à prendre part à la vie associative de l'organisme. Ainsi, les bénévoles sont appelés à partager leurs idées et leurs projets de façon à contribuer activement au dynamisme et au développement de la communauté qu'est la Réplique.

L'implication bénévole à la Réplique c'est :

- Soutenir les membres dans toute la région de l'Estrie ;
- Participer à l'avancement de la cause du VIH et de l'hépatite C en visant l'amélioration des conditions de vie des gens qui y sont exposés ;
- Contribuer concrètement au rayonnement d'un organisme issu de la communauté ;
- Développer de nouvelles habiletés personnelles et professionnelles ;
- Utiliser son potentiel et développer sa créativité ;
- Faire du bien autour de soi et recevoir de nombreux témoignages de reconnaissance.



TRANSPORTEURS

Principalement, nos besoins en termes de bénévolat se situent au niveau du transport des membres pour leurs rendez-vous médicaux.

Les bénévoles sont aussi sollicités pour faire des transports pour des activités du centre de jour et y participer. Ces moments sont privilégiés pour la création des liens avec les personnes qui sont au cœur de l'organisme. Les bénévoles font partie intégrante de l'organisme!

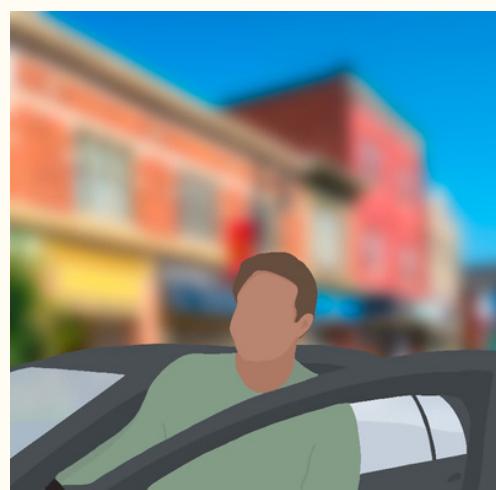
Contrairement à l'idée que plusieurs se font, le transport est un moment privilégié avec les membres. C'est pourquoi nous accordons un grand soin à choisir nos bénévoles.

Les principales qualités requises pour ce poste sont :

- L'écoute ;
- L'empathie ;
- L'ouverture d'esprit ;
- La fiabilité.

Avoir un permis de conduire valide au Québec, une voiture en règle, des assurances et aucun antécédent judiciaire qui puisse jeter des doutes sur votre intégrité sont aussi requis.

Une compensation financière est offerte pour les transports.
Une compensation financière peut être offerte pour les repas.
(Sous toute réserve)



ANIMATION D'ACTIVITÉS

Vous avez des compétences et connaissances que vous aimeriez partager avec les membres !

Nous sommes toujours très enthousiastes à recevoir des propositions d'ateliers/activités et à travailler l'offre avec vous.

Voici quelques exemples d'activités qui ont été offertes par des bénévoles :

- Yoga ;
- Méditation ;
- Organisation de levée de fonds;
- etc.

Une compensation financière peut être offerte pour le transport/matériel.

(Sous toute réserve)

AIDE ADMINISTRATIVE

Vous avez des compétences administratives et aimeriez donner un coup de main à la Réplique dans différentes tâches ?

Nous avons de façon sporadique des besoins dans plusieurs domaines :

- Traduction de documents ;
- Création de contenu pour les communications ;
- Classement ;
- Rédaction de rapports ;
- etc.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est l'instance qui prend les décisions administratives et voit au respect des orientations discutées. Ces gens ont à cœur la réalisation de la mission de l'organisme en offrant de leur temps bénévolement. Chaque décision est prise avec bienveillance et rigueur pour le bien de l'organisme et de l'ensemble de ses membres.

Tous les administrateurs sont issus de la communauté et sont élus par l'assemblée des membres lors de l'assemblée générale annuelle de l'organisme.



GESTION DES BÉNÉVOLES

Étant donné l'importance des bénévoles pour l'organisme nous avons une personne attitrée à leur gestion et vous pouvez toujours vous y référer.

Cette personne est Ariane Mitchell-Crête.

Cependant, l'organisme évite de travailler en silo et vous serez amené à collaborer avec chacun des membres de l'équipe.

La philosophie de gestion de l'organisme est basée sur l'idée de la porte ouverte, nous vous proposons un soutien et un accompagnement personnalisé et vous êtes toujours invité à communiquer directement avec la personne responsable des bénévoles.

Le but est de construire ensemble une collaboration où l'organisme, le bénévole et les membres sont gagnants !





LES BÉNÉVOLES COMME SOUTIEN À L'INTERVENTION

Lorsque vous êtes en contact avec les membres, vous êtes des oreilles et des yeux supplémentaires pour l'équipe d'intervention et devenez un acteur actif du filet social construit autour des gens que vous accompagnez. En tant que bénévole, vous développez un lien privilégié avec certains des membres et êtes aptes à déceler lorsqu'un comportement est inhabituel.

Vous aurez à travailler en collaboration avec les intervenantes et nous vous encourageons fortement à nous faire part de vos observations, même si elles vous semblent minimes ou banales. Ensemble, nous pouvons assurer un suivi de qualité aux membres.

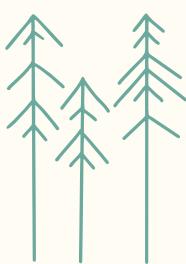
Les bénévoles font réellement partie de l'équipe à la Réplique!

FORMATIONS POSSIBLES

Lorsque disponibles, nous offrons aux bénévoles la possibilité de suivre des formations pour développer leurs compétences dans la relation d'aide.

L'une des formations qui est offerte est la Formation à l'écoute active pour le grand public donnée par Secours Amitié Estrie.

Nous pouvons regarder avec vous vos besoins en termes de formation et explorer les avenues possibles ensemble!



VIE ASSOCIATIVE



En tant que groupe d'action communautaire autonome, la vie associative est au cœur des pratiques de l'organisme. Il est important pour nous de créer des lieux et des espaces où l'ensemble des membres (bénévoles compris!) peuvent échanger, réfléchir et faire entendre leur voix.

La vie associative, nous assure également que les actions mises en place par l'organisme répondent aux besoins réels des membres.

Voici quelques exemples d'actions où les bénévoles sont invités à participer à la vie associative de l'organisme :

- Vote pour le budget collaboratif ;
- Assemblée générale ;
- Sondages ;
- Comités des membres ;
- Concertation lors de la planification stratégique ;
- Etc.

ATTENTES DE L'ORGANISME



Étant donné que nous répondons aux besoins ponctuels de transport des membres et que le calendrier de l'organisme n'est pas fixe, nous ne pouvons garantir un nombre d'heures de bénévolat par période. Il va de soi que nous ne nous attendons pas à ce que les bénévoles donnent un nombre d'heures fixes par période.

Les demandes de bénévolat se font à la pièce et le bénévole accepte ou non le mandat selon ses disponibilités.

Nos attentes sont que lorsqu'un bénévole accepte un mandat, il respecte son engagement et qu'il soit ponctuel. Et que dans le cas où il y a un empêchement, il nous en avise le plus rapidement possible, pour que nous puissions organiser le transport du membre.

Vous représentez l'organisme lorsque vous êtes bénévole et la fiabilité est primordiale pour nous. De plus, les rendez-vous médicaux sont très importants et une absence peut avoir de grandes répercussions sur les membres.

Ainsi, il est important que tous les représentants de l'organisme agissent selon les codes et politiques de celui-ci et qu'ils fassent preuve de civilité, respect et professionnalisme dans le cadre de leur fonction.



PRÉSENTATION DES CODES, POLITIQUES ET VÉRIFICATIONS INTERNES

Voici une présentation de différents codes, politiques et vérifications de l'organisme qui touchent les bénévoles. Cette liste n'est pas exhaustive et vous y trouverez un résumé des dits documents. Il est primordial de lire les documents entiers dans leur ensemble afin de bien comprendre l'essence, les enjeux et ce qui est attendu de vous dans l'organisme.

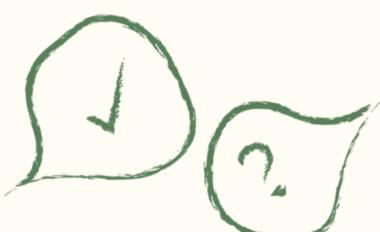
CODE D'ÉTHIQUE

Le code d'éthique de l'organisme présente les valeurs et les devoirs et responsabilités pour toute personne affiliée à la Réplique Estrie (membres, personnes salariées, bénévoles et stagiaires). Chacun est responsable de les appliquer.

Voici quelques points qui touchent particulièrement les bénévoles :

- Ne pas agir au nom de l'organisme sans avoir reçu le mandat de le représenter ;
- Maintenir une distance professionnelle dans leur engagement envers les membres ;
- Identifier clairement sa fonction et son rôle au sein de l'organisme ;
- S'abstenir fermement d'offrir ou de recevoir tout cadeau, faveur, gratuité à titre personnel, sauf dans la mesure où les règles de l'hospitalité et de la bienséance le justifient.
- Ne pas confondre les biens de l'organisme avec les siens ; ne pas utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens de la Réplique Estrie ou l'information qu'il obtient en raison de ses fonctions, à moins qu'il ne soit autorisé à le faire par l'organisme ;

Vous devez lire et signer le document complet au début de votre intégration dans l'organisme.



POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

Confidentialité du statut sérologique

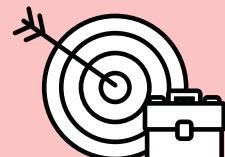
Toute personne a le devoir de confidentialité d'un statut sérologique. C'est-à-dire : l'obligation de ne pas divulguer les informations concernant le statut sérologique d'une personne. Aucune information sur l'état de séropositivité au VIH et/ou VHC d'une personne ne peut être communiquée à une autre personne, sans son consentement manifesté de manière non-équivoque. La divulgation de toute information sur l'état de séropositivité au VIH et /ou VHC d'une personne, sans son consentement par une personne qui, par un moyen quelconque, en a eu connaissance, constitue une violation du devoir de confidentialité.

En créant cette politique, la Réplique Estrie réaffirme l'importance de la confidentialité comme l'une des valeurs fondamentales de l'organisme. C'est avec la volonté de protéger la vie privée de nos membres et participants que nous avons pensé cette politique.

Voici quelques points qui touchent particulièrement les bénévoles :

- Toute personne présente au centre de jour ou participant à un atelier, à un groupe d'entraide ou à une activité, doit garder confidentiel le nom des personnes présentes, les échanges du groupe et toute information formelle et informelle ;
- À l'exception d'un consentement explicite de la personne, il est interdit de prendre une photo ou enregistrement des personnes en lien avec l'organisme ;
- Cette politique s'applique également aux événements qui ont lieu à l'extérieur des locaux de l'organisme ou des heures ouvrables régulières ;
- Cette politique s'applique dans les communications en présence, sur les réseaux sociaux, sites de rencontre ou autres plateformes virtuelles ;
- L'obligation de confidentialité s'applique à la durée de la relation avec la Réplique Estrie et perdure dans le temps, même suite à une rupture de lien ;
- Si vous croisez un membre hors contexte de votre bénévolat, bien vouloir attendre que celui-ci vous salue pour être certain de ne pas créer de malaise ou un bref de confidentialité.

Vous devez lire et signer le document complet au début de votre intégration dans l'organisme et à chaque renouvellement de l'adhésion de membre.



CODE DE VIE

Le code de vie de l'organisme a été récemment revu par les membres lors d'un souper communautaire. Il s'agit de balises qui ont été mises en place pour le bon vivre ensemble dans le centre de jour.



AMOUR

- Contribuer à sa façon à la vie communautaire;
- Agir d'une façon authentique et bienveillante envers soi et les autres.

COMPASSION

- Contribuer à un espace commun d'acceptation, sans jugement de soi et des autres;
- Venir en aide aux personnes qui en ont besoin en mettant à profit mes forces, et référer à un.e intervenant.e au besoin.

ÉCOUTE

- Favoriser les échanges autant par l'écoute que le partage;
- Garder confidentiel les confidences reçue.

RESPECT

- Arriver avec un état d'esprit qui assure l'harmonie du groupe et me donner le droit de quitter s'il change;
- Savoir mettre ses limites et respecter celles des autres;
- Sauf exception, fermer le son de mon appareil électronique;
- Me retirer du groupe pour communiquer avec mon téléphone cellulaire.

HARMONIE

- Veiller à la propreté des lieux et la préservation des biens communs;
- Contribuer à sa façon aux tâches communautaires.



NE SERONT PAS TOLÉRÉS

- Bris de confidentialité;
- Harcèlement;
- Violence physique ou verbale;
- Discrimination;
- Intoxication à l'alcool ou aux drogues.

POLITIQUE DE PRÉVENTION DE LA VIOLENCE ET DU HARCÈLEMENT AU TRAVAIL

La présente politique a pour objectif d'affirmer l'engagement de la Réplique Estrie à prévenir et à faire cesser toute situation de violence et de harcèlement psychologique, linguistique ou sexuel au sein de son organisme, y compris toute forme de harcèlement discriminatoire. Les personnes suivantes sont désignées pour agir à titre de responsables pour l'application de la Politique de prévention de la violence et du harcèlement au travail de la Réplique Estrie :

Chantal Alie, Intervenante volet VIH
Réplique Estrie. (819) 446-1366

Ariane Mitchell-Crête, Adjointe administrative
Réplique Estrie. (873) 552-1632

Vous devez lire et signer le document complet au début de votre intégration dans l'organisme.

POLITIQUE DE TRANSPORT

La politique de transport est présentement en travail, mais voici les montants des remboursement en vigueur en date du 2024-08-26

Remboursement du kilométrage :

- Estrie 0.61\$/km
- Extérieur de l'Estrie 0.55\$/km

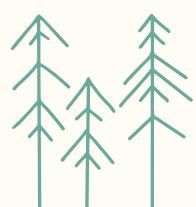
Remboursement repas (Si autorisé et facture avec taxes à l'appui)

- Déjeuner 15\$
- Dîner 25\$
- Souper 35\$

VÉRIFICATION DES ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES

Nous effectuons une vérification des antécédents judiciaires pour tous les bénévoles qui seront en contact direct avec les membres et/ou administrateurs de l'organisme.

Le but d'une vérification des antécédents judiciaires est de déterminer si vos antécédents peuvent jeter des doutes sur votre intégrité. Il ne s'agit que d'une étape parmi d'autres lors d'un processus de sélection permettant d'évaluer les qualifications d'une personne.



PROCÉDURE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS

Le remboursement des frais est effectué par dépôt direct dans votre compte bancaire à une fréquence habituelle de deux (2) semaines. Vous devrez fournir un spécimen de chèque à la personne responsable des bénévoles lors du début de votre processus d'intégration. Vous êtes responsable d'avertir la responsable de tout changement à vos coordonnées bancaires.

Pour tous les remboursements de frais de repas ou de matériel, la dépense doit avoir été acceptée avant la transaction par un membre de l'équipe. Une facture originale où les taxes apparaissent devra être fournie à la personne responsable des bénévoles avant le remboursement.

Pour tous les remboursements de kilométrage, le point de départ et de fin se fait habituellement du lieu de résidence du bénévole. Nous vous demandons de toujours prioriser le chemin le plus court pour vos déplacements et aucun arrêt/détour non autorisé n'est possible. Une fiche de transport dûment remplie accompagnée d'une preuve de présence (pour les rendez-vous médicaux) devra être fournie à la personne responsable des bénévoles avant le remboursement.

Pour connaître les montants de remboursement du kilométrage et des repas en vigueur, veuillez vous référer à la Politique de transport de l'organisme.

Si vous avez des questions ou besoin de support en lien avec ces procédures, la personne responsable des bénévoles est toujours disponible pour vous.



REMERCIEMENT

Votre engagement et votre dévouement sont au cœur de notre mission. Grâce à vous, nous sommes en mesure d'apporter un soutien essentiel à notre communauté et de faire une réelle différence dans la vie des gens que nous soutenons. Chaque geste, chaque heure consacrée témoigne de votre générosité et de votre solidarité.

Avec toute notre reconnaissance.



ENGAGEMENT DU BÉNÉVOLE CONDUCTEUR

- Respecter le code d'éthique de l'organisme ;
- Respecter la Politique de confidentialité de l'organisme ;
- Respecter l'horaire prévu lors de la demande de service ;
- Respecter l'itinéraire prévu et prendre le chemin le plus court ;
- Obtenir l'autorisation préalable de la Réplique Estrie pour changer un itinéraire ;
- Participer aux rencontres ou formations des transporteurs ;
- Informer sa compagnie d'assurance de son activité ;
- Avoir un permis et des assurances valides au Québec ;
- Avoir une voiture en règle et des pneus d'hiver au plus tard le 31 octobre ;
- En aucun temps, utiliser le véhicule d'un membre ;
- Attendre la personne tout au long de l'accompagnement sauf en cas de directives spécifiques ;
- Effectuer un suivi aux intervenantes lorsque nécessaire ;
- Compléter le formulaire de réclamation des frais de transport et remettre toutes les preuves de dépenses et le certificat médical : facture de repas, billet de stationnement et le kilométrage. Aucun paiement ne sera effectué si les reçus ou les coupons de caisse ne sont pas inclus dans la réclamation ;
- Ne jamais accepter une demande de transport effectuée par un membre. Tout bénévole qui acceptera directement une telle demande ne sera pas remboursé par l'organisme ;
- Ne jamais embarquer une tierce personne sans avoir reçu préalablement une autorisation de la Réplique Estrie ;
- Ne jamais informer le membre de ses coordonnées personnelles (ex. adresse ou numéro de téléphone) ;
- Offrir un soutien et une relation basée sur l'écoute active dans un cadre professionnel ;

Signature

Date

Nom en lettre moulée



Témoin

Date

Nom en lettre moulée

Fonction